

INGENIEUR(E) ENVIRONNEMENT ET RISQUES INDUSTRIELS

- **Synonyme(s)** : responsable environnement sur site industriel / ingénieur(e) sécurité, environnement, prévention
- **Famille(s) ROME** : Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels
- **Discipline(s)** : microbiologie / biologie / chimie
- **Centre(s) d'intérêt** : préserver l'environnement
- **GFE** : GFE nettoyage assainissement environnement sécurité
- **Secteur(s) d'activités** : secteur industrie chimique / secteur énergie / secteur industrie agroalimentaire / secteur sociétés d'ingénierie et d'études techniques
- **Statut(s)** : salarié

Accroche

Qui dit industrie chimique dit risques écologiques. L'ingénieur environnement et risques industriels cherche à neutraliser les possibilités d'accident et veille à ce que l'activité d'une usine respecte les normes écologiques en vigueur.

Synthèse

Qui dit industrie chimique dit risques écologiques. L'ingénieur environnement et risques industriels cherche à neutraliser les possibilités d'accident et veille à ce que l'activité de l'usine respecte les normes écologiques en vigueur. Dans les entreprises chimiques classées à risque (type Seveso), il est responsable du PPRT (plan de prévention des risques technologiques). Il possède de multiples compétences scientifiques et techniques, mais aussi en droit de l'environnement.

Nature du travail

Respecter des normes

Émission de fumées toxiques, rejet de métaux dans l'eau, production de déchets... l'industrie présente des risques pour l'environnement. C'est pourquoi elle est réglementée par des normes de plus en plus contraignantes sur la pollution, venant des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement). L'ingénieur environnement et risques industriels travaille à la mise en œuvre de ces réglementations et à leur respect par le personnel.

Prévenir les risques

Dans les entreprises chimiques classées à risque (type Seveso), l'ingénieur environnement et risques industriels est aussi responsable du PPRT (plan de prévention des risques technologiques). Il mesure l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, y compris les nuisances sonores et les risques liés aux installations ou aux procédés de fabrication.

Simuler pour mesurer

Il fixe ensuite un plan d'action, pouvant se chiffrer à plusieurs millions d'euros ! Son avis est parfois sollicité en amont, pour des agrandissements d'usines ou de nouvelles constructions. En bureau d'études, il recourt à des modélisations d'accidents pour évaluer les dangers. Il va, par exemple, simuler l'incendie d'un stock de matériaux pour mesurer l'impact de la chaleur ou des émissions de fumée.

Conditions de travail

Dans l'industrie ou en cabinet-conseil

L'ingénieur environnement et risques industriels travaille dans un bureau, au sein d'entreprises chimiques, pétrolières ou agroalimentaires, qui, sous le poids de réglementations strictes, développent leur département environnement. Dans une petite entreprise, l'ingénieur est rattaché au directeur d'usine ou au directeur technique. Dans une grande entreprise, il travaille sous l'autorité d'un directeur qui conçoit et gère la politique environnementale de la société. Il peut également travailler au sein de bureaux d'études, de conseil et d'ingénierie.

Travail d'équipe

L'ingénieur environnement et risques industriels est généralement assisté par des techniciens, qu'il encadre. Sa fonction transversale l'amène aussi à travailler avec les autres ingénieurs de l'entreprise, notamment ceux attachés à la production, lorsqu'il s'agit de discuter de l'amélioration des processus de fabrication ou de fonctionnement, pour une meilleure politique environnementale.

Sur le terrain

Il se déplace parfois sur le terrain, lorsqu'il surveille les équipements d'épuration ou de traitement de l'eau, ou qu'il contrôle et analyse les rejets issus de la production.

Vie professionnelle

Des bassins d'emploi

L'ingénieur environnement et risques industriels travaille sur les sites de production industrielle, majoritairement présents dans les régions Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA, Nord-Pas-de-Calais et Aquitaine. On assiste aussi à une régionalisation des spécialités (chimie en Rhône-Alpes, agroalimentaire en Bretagne...). Il exerce aussi parfois en sociétés de conseil et d'ingénierie spécialisées dans le domaine industriel.

Des missions à l'étranger

L'internationalisation de l'industrie chimique (exportations et investissements extérieurs importants) crée de nombreuses opportunités de postes à l'étranger, surtout dans les grands groupes. Il peut s'agir de missions ponctuelles ou d'expatriations.

D'autres évolutions possibles

Avec de l'expérience, l'ingénieur environnement et risques industriels peut devenir directeur de bureau d'études spécialisé en environnement, responsable d'un département au sein d'un cabinet de conseil spécialisé en management environnemental, ou directeur du département environnemental d'une entreprise.

Rémunération

Salaire

Entre 2300 et 2500 euros brut par mois.

Source : Apec, 2011.

Compétences

Maîtriser les bases juridiques et techniques

Toute entreprise adopte des systèmes de normalisation. Par exemple, la norme ISO 14001, relative au management environnemental, offre une véritable garantie qualité aux clients. Dans ce cadre, l'ingénieur environnement et risques industriels doit maîtriser les notions juridiques propres à son activité tout en réalisant une veille réglementaire. Rigoureux, il connaît les normes et sait utiliser des techniques d'analyse de risque : outils méthodologiques AMDEC (analyse des modes de défaillance, de leurs effets et de leur criticité) et HAZOP (Hazards & operability).

Savoir gérer la production

S'il doit faire respecter la réglementation en vigueur et éviter les catastrophes écologiques, l'ingénieur environnement et risques industriels ne doit pas entraver la production. Il a des connaissances scientifiques (chimie, biologie, microbiologie...) qui lui permettent de comprendre les impératifs des équipes opérationnelles. Il doit également savoir travailler en équipe, être réactif et savoir prendre des décisions en cas d'imprévu.

Savoir réduire les coûts

Par ailleurs, il doit savoir gérer les budgets : la réduction de la pollution a un coût ! Il a donc aussi des connaissances en gestion et planification de projet. Enfin, il maîtrise l'anglais.

Sources et ressources

Publications Onisep

Les métiers de la chimie, Parcours, 2013, Onisep

Les métiers de l'environnement, Parcours, 2011, Onisep

Adresses utiles

Union des industries chimiques, UIC, 14 rue de la République, 92800, Puteaux, 01 46 53 11 00, www.uic.fr

Témoignages

Magali, ingénieure environnement et risques industriels chez Antea Group (société internationale d'ingénierie et de conseil en environnement)

Un rôle de conseil et d'accompagnement

Après mon diplôme d'ingénieur en génie des systèmes urbains, j'ai effectué un stage de 6 mois à la mairie de Toulouse, en 2002, un an après l'accident de l'usine AZF. J'ai étudié les conséquences de cet événement sur l'habitat et le tissu économique local. Puis l'opportunité d'un poste en environnement au sein d'un bureau d'études s'est présentée. J'ai alors suivi pendant 2 ans une dizaine de formations (touchant aux milieux naturels, aux études acoustiques, à la gestion de l'eau...). Puis, j'ai élaboré des dossiers d'autorisation d'exploiter pour des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement). Aujourd'hui, j'interviens avant la réalisation d'une installation industrielle. Je conseille et accompagne l'exploitant dans son projet. J'essaie de le convaincre des mesures à prendre pour réduire l'impact sur l'environnement. Je dois comprendre rapidement les enjeux, les possibilités financières du client, répondre en allant droit au but.

EXPERT(E) BILAN CARBONE

- **Synonyme(s)** : analyste bilan carbone / consultant(e) bilan carbone / consultant(e) en diagnostic de gaz à effet de serre / ingénieur(e) bilan carbone
- **Famille(s) ROME** : Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels
- **Discipline(s)** : conseil communication en environnement
- **Centre(s) d'intérêt** : me déplacer souvent / aider, conseiller / convaincre, négocier / préserver l'environnement / manier les chiffres
- **Fonction(s)** : fonction conseil, audit, expertise
- **GFE** : GFE nettoyage assainissement environnement sécurité
- **Secteur(s) d'activités** : secteur sociétés d'ingénierie et d'études techniques / secteur environnement
- **Statut(s)** : indépendant / salarié

Accroche

L'expert bilan carbone réalise des diagnostics afin d'aider les entreprises à mesurer leurs émissions de GES (gaz à effet de serre). Il leur propose ensuite des solutions pour réduire l'impact de leurs activités sur le réchauffement climatique.

Synthèse

L'expert bilan carbone quantifie les émissions de GES (gaz à effet de serre) générées par les entreprises ou les collectivités. Il prend en compte la consommation d'énergie, les déplacements des salariés, le transport et la fabrication des matières premières, les déchets, le parc informatique, les bâtiments... qui dégagent des GES de manière induite ou directe. Il propose ensuite des solutions aux entreprises pour réduire leurs émissions, responsables du réchauffement climatique.

Nature du travail

Prospecter les producteurs de GES

L'expert bilan carbone prospecte les entreprises et les collectivités pour évaluer leur dépendance aux énergies fossiles (pétrole, charbon, etc.). Pour ce faire, il répond souvent à des appels d'offres, car de nouvelles réglementations environnementales imposent aux structures de plus de 500 salariés ainsi qu'aux villes de plus de 50 000 habitants de réaliser des diagnostics carbone afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Quantifier les émissions de GES

Il recueille ensuite le plus de données possible pour établir le bilan des émissions de GES de la structure ou de la ville. La consommation d'énergie, les déplacements des salariés et des clients, le transport et la fabrication des matières premières, les déchets directs, la fin de vie des produits vendus, le parc informatique, les bâtiments... toutes ces activités dégagent des GES. Par exemple, 1 litre de carburant génère 3 kg de CO₂.

Apporter des solutions et un suivi

Une fois le diagnostic posé, il analyse les données collectées. Il accompagne ensuite l'entreprise dans une démarche de réduction des émissions de GES. Il peut s'agir d'isoler les bâtiments, d'éviter les déplacements en mettant en place des visioconférences, de favoriser le télétravail, etc.

Conditions de travail

En bureau d'études

L'expert bilan carbone exerce le plus souvent comme salarié en bureau d'études (dans le domaine de l'énergie, de l'environnement, de l'eau, des déchets...), en cabinet de conseil en énergie, environnement... ou en société de services en développement durable. Il travaille alors en équipe, sous la direction du responsable du bureau d'études ou du cabinet de conseil.

Dans les grandes entreprises et les collectivités territoriales

Parfois, il est embauché directement par une grande entreprise qui dispose d'un département environnement ou d'un service développement durable. Il peut également être employé dans une collectivité territoriale (au sein des services d'une grande ville, par exemple).

À son compte

L'expert bilan carbone peut aussi choisir d'exercer son activité en tant qu'indépendant, comme consultant à son compte. Dans tous les cas, il travaille dans un bureau et se déplace pour des réunions chez son client (la société qui a commandé le bilan carbone).

Vie professionnelle

Un métier en croissance

L'APCC (Association des professionnels en conseil carbone) a été créée en 2010 afin de professionnaliser ce métier en pleine croissance. En effet, l'Union européenne s'est fixée comme objectif de réduire de 20 % la production de gaz à effet de serre d'ici à 2020, et la France a imposé de nouvelles réglementations environnementales aux grandes entreprises avec la loi Grenelle 2. De nombreux cabinets de conseil se sont donc développés pour répondre à la demande des études de bilan carbone.

Possibilités d'évolution

La majorité de ces cabinets de conseil intervient sur des problématiques plus globales comme la consommation d'énergie, et propose des postes de consultant en environnement ou en développement durable. S'il dispose de compétences élargies et de capacités de management, un expert bilan carbone peut devenir responsable environnement en entreprise, responsable d'un pôle environnement dans un bureau d'études, voire directeur de bureau d'études.

Rémunération

Salaire du débutant

2500 euros brut par mois. En indépendant, le consultant facture sa prestation à la journée. Son montant varie de quelques centaines à quelques milliers d'euros par jour.

Source : Apec, 2013.

Compétences

Une solide culture scientifique

L'expert bilan carbone doit bien connaître la filière environnement, ainsi que ses évolutions législatives, réglementaires et techniques. Il doit faire preuve de rigueur et de logique dans l'analyse des données. Il aime aussi les chiffres, car le bilan carbone s'apparente à un exercice comptable. Un bagage scientifique est recommandé. Une bonne connaissance de certains outils (ACV : analyse du cycle de vie, diagnostic de performance énergétique) est un plus. La maîtrise du logiciel tableur Excel est indispensable.

Une vision globale de l'entreprise

Le consultant doit connaître tous les rouages de l'entreprise, de façon à pouvoir analyser l'ensemble de son activité. Une première expérience dans le monde de l'industrie est un plus. On peut la remplacer par une formation spécialisée en développement durable, afin d'être sensibilisé aux enjeux environnementaux et économiques.

Le sens de la pédagogie

L'expert bilan carbone a le sens du relationnel. Il doit avoir des facilités à communiquer pour rencontrer les clients, intervenir en public et conduire des réunions. Il lui faut aussi faire preuve de pédagogie pour convaincre lors de la mise en place d'un plan d'action. L'anglais est nécessaire, dès lors qu'il veut prospecter des entreprises à dimension internationale.

Sources et ressources

Adresses utiles

Association des professionnels en conseil carbone, APCC, 12-14 rue de Vincennes, Tour Orion, 93100, Montreuil, 01 84 16 95 75, www.apc-carbone.fr

CHEF DE PROJET BIODIVERSITE

- **Synonyme(s)** : chargé(e) d'études écologiques / chargé(e) de mission biodiversité / chef de projet écologie et biodiversité / chef de projet écologue / ingénieur(e) écologue
- **Famille(s) ROME** : Études et assistance technique
- **Discipline(s)** : aménagement du territoire / environnement / écologie / protection des espaces naturels
- **Centre(s) d'intérêt** : me déplacer souvent / coordonner l'activité d'une équipe / préserver l'environnement / convaincre, négocier
- **GFE** : GFE enseignement sciences humaines domaines scientifiques droit
- **Secteur(s) d'activités** : secteur sylviculture et exploitation forestière / secteur bâtiment travaux publics / secteur environnement / secteur sociétés d'ingénierie et d'études techniques
- **Statut(s)** : salarié

Accroche

Le chef de projet biodiversité cherche à minimiser l'impact négatif de l'activité humaine sur le milieu naturel lors d'un projet d'aménagement. Il veille à préserver la faune et la flore, et à compenser ce qui est détruit.

Synthèse

Le chef de projet biodiversité propose des solutions pour minimiser l'impact négatif de l'activité humaine sur le milieu naturel, au sein d'un projet d'aménagement (lors de la construction d'une autoroute, par exemple). Pour cela, il réalise une étude d'impact, puis établit un plan d'actions à mener. Cela demande une expertise de naturaliste, une aptitude à la concertation et une vraie passion pour la nature. Il fait de nombreux déplacements, et partage son temps entre le bureau et le terrain.

Nature du travail

Encadrer les études de terrain

Chaque année, des dizaines de milliers d'hectares naturels disparaissent. Or la préservation de la diversité du vivant est devenue un enjeu. La première mission du chef de projet biodiversité consiste donc à effectuer et superviser un diagnostic écologique du site en voie d'aménagement (futurs autoroutes, zone industrielle, projet immobilier, etc.). De nombreux spécialistes (botaniste, entomologiste, ornithologiste...) réalisent des études sur les différentes espèces végétales ou animales présentes sur site. Ils font des relevés, établissent des inventaires et fournissent des données cartographiques que le chef de projet biodiversité synthétise.

Protéger et/ou recréer des écosystèmes

Il propose ensuite des solutions pour réduire les impacts environnementaux du projet. Il identifie les actions à mener : faire une fauche à telle période de l'année pour protéger un papillon, conserver des buissons parce qu'un oiseau y habite, protéger une zone de l'accès au public pour empêcher son piétinement... Il peut modifier le tracé d'une bretelle d'autoroute, concevoir des talus routiers qui permettent aux animaux de traverser... Enfin, il met en place des mesures compensatoires : lorsqu'une prairie disparaît, il reconstitue le même écosystème ailleurs.

Conditions de travail

De nombreux déplacements

Le chef de projet biodiversité effectue de nombreux déplacements : il partage son temps entre le bureau et le terrain. Il se déplace pour animer des réunions avec ses partenaires ou au sein de l'entreprise cliente qui a sollicité ses conseils. Il rencontre aussi des élus locaux, des associations, des décideurs institutionnels... Il se rend aussi sur les sites d'aménagement, où se concrétisent ses projets d'action de préservation.

Cependant, il exerce aussi un travail de bureau, devant son ordinateur. Il utilise des logiciels spécialisés pendant la phase d'analyse de l'étude d'impact et rédige de nombreux rapports, avant d'établir un plan de gestion du milieu naturel.

À la tête d'une équipe

Le chef de projet biodiversité ne travaille pas seul. Il est avant tout un coordinateur. Il doit organiser le fonctionnement d'une équipe souvent pluridisciplinaire. À lui de coordonner le suivi environnemental des travaux le plus efficacement possible. Il en réfère ensuite au client pour débattre des mesures à prendre.

Vie professionnelle

Des employeurs divers

Le chef de projet biodiversité travaille principalement dans le privé, en cabinet d'ingénierie ou dans un bureau d'études spécialisé en environnement. Mais il peut aussi travailler dans l'industrie (carrières, centres d'enfouissement techniques, sociétés autoroutières, entreprises du BTP...) ou dans le secteur public : parcs naturels, collectivités territoriales, organismes de recherche, ministères (Développement durable, Agriculture), services de l'État (directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement...), établissements publics (ONF-Office national des forêts...). De plus, la réglementation européenne s'est durcie en matière de protection de la nature ; par conséquent, de plus en plus d'entreprises emploient un spécialiste biodiversité.

Une évolution vers la direction

Les chefs de projet jeunes diplômés sont rares. On commence souvent comme chargé d'études, puis on devient chargé de mission avant d'être promu chef de projet. Avec l'expérience, l'ingénieur écologue peut briguer des postes de directeur de bureau d'études, de responsable de service au sein d'un organisme public ou d'un grand groupe, ou encore devenir expert indépendant.

Rémunération

Salaire du débutant

1660 à 2500 euros brut par mois.

Source : Apec, 2012 ; AFIE, 2012.

Varie en fonction du lieu d'exercice. Les rémunérations dans les entreprises du privé sont supérieures à celles du secteur public. En revanche, le salaire associatif (privé) est inférieur à celui d'un ministère (public).

Compétences

Des connaissances multiples

Le chef de projet biodiversité dispose d'une expertise dans le domaine de l'écologie, de la botanique et de la faune. Une double compétence en droit, géographie ou économie lui est utile. Il connaît les réglementations environnementales, pratique l'anglais scientifique, et sait utiliser des outils informatiques et cartographiques spécifiques (MapInfo). Autonome, organisé et rigoureux, il sait aussi rédiger des rapports d'analyse.

Une aptitude à la concertation

Il sait piloter un projet et animer des réunions de concertation ou des réunions publiques. Lorsqu'il définit des orientations pour préserver au mieux la richesse naturelle d'un site, il collabore avec les futurs gestionnaires du lieu. Il est donc amené à rencontrer des publics très divers : élus, responsables d'associations, fonctionnaires de services de l'État... et doit adapter son discours à chacun d'entre eux.

Une passion pour la nature

On ne choisit pas ce métier par hasard. Le chef de projet biodiversité est souvent un passionné de la nature, qui a acquis une véritable culture de naturaliste tout au long de ses années de formation (dans le cadre d'associations, notamment). Il possède une grande force de conviction.

Sources et ressources

Adresses utiles

Association française des ingénieurs écologues, Afie

Site IDDR - Université catholique de Lille, 60 bd Vauban, 59016, Lille Cedex , 03 59 31 50 63, www.afie.net

CONSEILLER(ERE) EN ENVIRONNEMENT

- **Synonyme(s)** : écoconseiller(ère)
- **Métier(s) associé(s)** : animateur(trice) du patrimoine naturel / animateur(trice) nature en zone rurale et urbaine / chargé(e) de mission environnement / chargé(e) de mission patrimoine naturel / éco-éducateur(trice) / ingénieur(e) écologue / ingénieur(e) territorial(e) (services techniques-environnement)
- **Famille(s) ROME** : Études et assistance technique
- **Discipline(s)** : aménagement du territoire / aménagement hydraulique / conseil communication en environnement / protection des espaces naturels / lutte contre le bruit / prévention de la pollution atmosphérique / traitement de l'eau / traitement des déchets / épuration des eaux usées
- **Centre(s) d'intérêt** : me déplacer souvent / aider, conseiller / préserver l'environnement / convaincre, négocier
- **Fonction(s)** : fonction conseil, audit, expertise / fonction qualité / fonction conduite de projet
- **GFE** : GFE nettoyage assainissement environnement sécurité / conseiller en environnement
- **Secteur(s) d'activités** : secteur fonction publique / secteur agriculture / secteur industrie / secteur sociétés d'ingénierie et d'études techniques / secteur environnement
- **Statut(s)** : fonctionnaire / salarié

Accroche

Les missions du conseiller en environnement sont entièrement tournées vers l'amélioration du cadre de vie et le développement durable : gestion de nouveaux sites industriels, assainissement des rivières, protection des arbres...

Synthèse

Le conseiller en environnement sensibilise, informe et conseille les acteurs de l'aménagement du territoire, qu'ils soient publics et privés : aide à la décision, mise en place de projets et évaluation... Très souvent employé par les collectivités territoriales (mairies, régions...), les bureaux d'études, les entreprises ou les chambres de commerce et d'industrie, le conseiller est un professionnel complet, possédant des compétences juridiques, techniques et scientifiques ainsi que de grandes qualités de communication.

Nature du travail

Expert

Le conseiller en environnement est consulté sur les sujets liés à la protection de la nature, à l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie. Par exemple, le recyclage des déchets, la qualité de l'air et de l'eau, la réduction des nuisances sonores, l'habitat, les transports, les espaces naturels...

Innovateur

Médiateur entre les décideurs publics et privés de l'aménagement du territoire, il envisage les projets d'un point de vue scientifique, technique et juridique. Son but ? Proposer une réponse innovante, réaliste et respectueuse de l'environnement.

Coordinateur

Après avoir recueilli l'avis des divers partenaires (experts, usagers, élus locaux...), le conseiller analyse et retient les projets les plus cohérents. Puis il recherche les financements nécessaires, coordonne les actions et informe les décideurs. Selon son poste, le conseiller en environnement privilégiera une approche globale des projets. Ou se spécialisera dans un domaine particulier (déchets industriels, usure de sols, par exemple).

Conditions de travail

Employeurs publics et privés

Les collectivités territoriales, les cabinets d'études et les structures spécialisées comme l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) recrutent traditionnellement des conseillers en environnement. Cependant, depuis que la question de l'environnement est devenue une préoccupation majeure de notre société, la réglementation dans ce domaine a évolué et le champ des employeurs s'est élargi. Les chambres de commerce et d'industrie, les chambres d'agriculture et les entreprises font désormais, elles aussi, appel aux compétences de ces professionnels.

Au bureau ou sur le terrain

En fonction des projets qu'il gère, le conseiller en environnement peut partager son temps entre son bureau et le terrain. C'est-à-dire rencontrer des élus locaux, des chefs d'entreprise, des associations... se rendre sur les sites où se concrétiseront les projets. Son environnement de travail peut comporter des nuisances telles que le bruit, la poussière, les odeurs ainsi que des conditions climatiques variables (température, humidité, intempéries...). Il peut être amené à manipuler des produits chimiques et toxiques qui demandent le respect de consignes de sécurité et un parfait maniement du matériel de protection individuelle.

Vie professionnelle

Peu de créations d'emplois

Malgré la présence de plus en plus importante, dans les réglementations, des questions liées à la préservation et au respect de l'environnement, les créations de postes de conseiller en environnement restent limitées. Néanmoins, les perspectives semblent prometteuses.

De plus en plus en entreprise

La profession devrait se développer et peut-être même éclater en deux ou trois métiers bien distincts. Les premiers emplois étaient concentrés dans les collectivités. Depuis, les postes dans le secteur de l'entreprise ont commencé à se développer et ont augmenté plus rapidement que ceux en collectivité.

Les déchets recrutent

Aujourd'hui, c'est le secteur du traitement des déchets qui offre le plus de débouchés. À noter : certains professionnels cumulent des emplois à temps partiel dans plusieurs petites et moyennes entreprises (PME), lesquelles ne peuvent pas toujours s'offrir leurs services à plein temps. Mais les conseillers peuvent aussi obtenir des contrats de travail avec les collectivités territoriales ou en bureau d'études.

Rémunération

Salaire du débutant

De 1600 à 2000 euros brut mensuel (dans le public, en fonction de la taille de la municipalité).

Dans le privé, le salaire varie considérablement selon la structure employeuse et la formation.

Compétences

Diplomate et convaincant

D'une bonne culture générale en environnement, le conseiller maîtrise des compétences techniques (enjeux du secteur, gestion administrative et financière...) et scientifiques. Ces dernières lui permettent de mener des analyses de site et des études de conservation de la nature. Mais il doit également être doté d'une bonne capacité d'adaptation, d'un sens de la communication et d'une force de persuasion développés. La diplomatie est son atout le plus sérieux. Sa disponibilité et sa mobilité lui permettent de se forger une excellente connaissance du terrain et des acteurs locaux.

Autonome et curieux

Le conseiller sait analyser et synthétiser des informations nombreuses et parfois complexes, avant de les vulgariser. Pour évaluer l'impact des différents projets d'aménagement, il peut procéder à des ajustements par rapport à des nouvelles techniques et de nouvelles réglementations, dont il prend connaissance régulièrement. Organisé et efficace, il peut mener plusieurs projets de front.

Sources et ressources

Publications Onisep

Les métiers de l'environnement, Parcours, 2011, Onisep

Adresses utiles

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ADEME, 27, rue Louis Vicat, 75737, Paris Cedex 15, 01 47 65 20 00, www.ademe.fr

Ecoconseil, 7, rue Goethe, 67000, Strasbourg, 03 88 60 16 19, www.ecoconseil.org

Association française des ingénieurs et techniciens de l'environnement, AFITE, 22, rue de Dunkerque, 75010, Paris, 01 40 23 04 50, www.afite.org

Fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement, FNADE, 33, rue de Naples, 75008, Paris, 01 53 04 32 90, www.fnade.org

Institut national de l'environnement industriel et des risques, INERIS, Parc Technologique ALATA, rue Jacques Taffanel, BP 2, 60550, Verneuil-en-Halatte, 03 44 55 66 77, www.ineris.fr

Témoignages

Raphaël, conseiller en environnement et développement durable à la chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis (93)

Évaluer les enjeux

J'ai plusieurs casquettes au quotidien. Je réalise des diagnostics environnement pour tous types d'entreprises. Ce service étant devenu payant, cela implique de la prospection et une approche commerciale dans un premier temps, puis un état des lieux des enjeux environnementaux de l'entreprise. Par ailleurs, j'accompagne les dirigeants dans la mise en place de systèmes de management environnemental. J'audite pour la marque sectorielle Imprim'Vert, la marque nationale dédiée aux imprimeurs qui doivent respecter un cahier des charges sur la gestion des déchets dangereux. J'organise des réunions thématiques, par exemple sur le bilan carbone. Le plus difficile est de comprendre les enjeux des entreprises très rapidement. Nous avons affaire aussi bien à des industriels qu'à des commerçants ou encore à des entreprises tertiaires sur des thématiques diverses et variées (le sol, l'eau..).